



Achat maison visitée par agence

Par **MOufti Abdel kader**, le **21/10/2017 à 21:54**

Bonjour,

Je cherche une maison depuis quelques mois. Un de mes collègues veut vendre sa maison et on fixe un dimanche pour la visiter. Le samedi, je visite une maison avec une agence immobilière après avoir signé le bon de visite et il se révèle que c'est la maison de mon collègue et que je devais la visiter le lendemain.

Est-ce que je peux acheter la maison directement de mon collègue sans passer par l'agence sachant que j'ai des preuves (sms échangés avec mon collègue pour confirmer la visite avant mon rdv avec l'agence...).

Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **22/10/2017 à 07:33**

Bonjour,

Réponse : non car votre collègue ayant donné mandat à cette agence, devait en informer l'agence et devra verser la commission prévue au contrat signé avec cette agence. Donc, il n'est guère possible d'éviter l'agence surtout que vous, vous avez signé le bon de visite et vous avez visité cette maison.

Par **youris**, le **22/10/2017 à 10:32**

bonjour,

c'est le problème de votre collègue qui a signé le mandat avec l'agence qui lui réclamera le paiement de la commission prévue si vous achetez cette maison.

salutations